



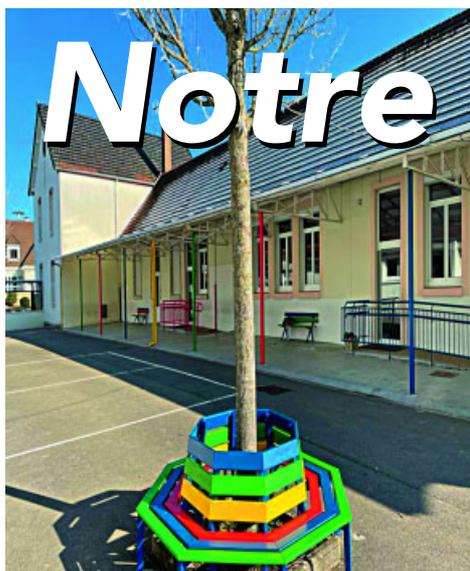
L'ABERGE Actus

Informations Municipales ▼

Janvier . Année . 2023 ▼

Édition flashmag ▼

Parution n°2 ▼



Notre



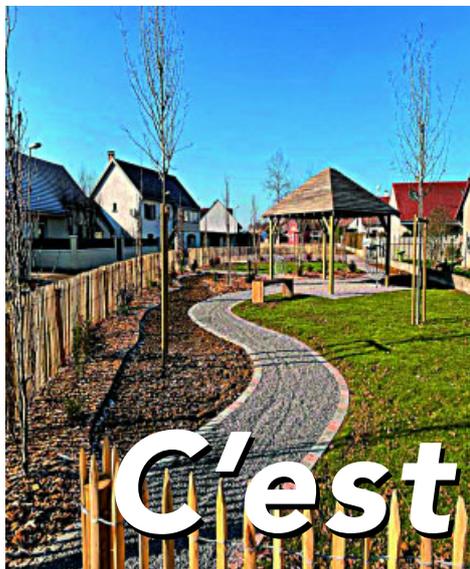
Village



revit...



Merci



C'est



grâce à



Vous!



Introduction Le mot du Maire

Chers administrés, je suis ravie de vous retrouver à travers cette deuxième parution de notre « Abergement Actus ».

Les projets commencés dès le début du mandat se concrétisent.

Notre volonté de retrouver un "vivre ensemble", un cœur de village prend forme. Je remercie les membres actifs pour toutes les actions menées jusqu'à présent dans ce sens : les jardins partagés, la bibliothèque, les décorations, les animations de nos associations avec la kermesse de l'APE, la brocante des chasseurs, le village divin du foyer rural... La commune, via son comité fêtes n'est pas en reste non plus avec une fête patronale qui a retrouvé son allant d'antan.

L'organisation du marché des producteurs en avril et octobre a permis à bon nombre d'Abergementois de se retrouver autour d'un barbecue chaleureux et de déguster de savoureux produits.

Nouvelles études et travaux :

- Employés et élus se sont mobilisés tous les jours pour améliorer la voirie, la sécurité, les équipements sportifs, les bâtiments, les fossés ; une importante charge de travail fournie par eux.

Je n'oublie pas ceux qui contribuent tous les jours au bien-être des Abergementois en offrant un vrai service de proximité avec l'entretien de notre école, des locatifs, les divers tâches administratives, le soutien social.

La machine est en marche, elle avance droit au service de ses administrés.

Nous entrons de plain-pied dans 2023 ; une année que nous souhaitons aussi riche que celle qui vient de s'écouler. Je vous rappelle notre rendez-vous de vendredi 20 janvier à 18h30 pour la cérémonie des vœux qui sera l'occasion de vous présenter ce que nous construirons ensemble.

Joëlle Lepetz



QR code à scanner
avec votre tablette et
visitez [aberge@ctus 2](mailto:aberge@ctus2)

NOTRE BULLETIN MUNICIPAL... À

L'Abergement ça bouge et c'est tant mieux. Il nous fallait trouver un moyen de communiquer avec vous pour qu'ensemble, nous allions encore plus loin.

Nous avons fait le choix de ce format pour concevoir une diffusion régulière. Mais également, nous avons voulu l'agréger d'un complément numérique qui permettra de prolonger votre lecture avec du contenu multimédia varié et riche, comportera des articles spécifiques et informations pratiques.

Nous souhaitons, par ce biais, vous associer pleinement aux décisions que nous prenons. Merci à vous et bonne lecture !

Mairie : 1, rue de Samerey
Tél. : 03 84 71 40 19

TRAVAUX . COMPTE RENDU . OÙ EN EST-ON ?

• Mise en place de la fibre

Le déploiement de la fibre se déroule au fur et à mesure, comme prévu sur notre commune.

Les phases suivantes ont été réalisées :

- . Phase d'étude et d'évaluation des infrastructures existantes.
- . Phase d'installation des infrastructures et tirage du réseau.
- . Phase de raccordement au local technique recevant les infrastructures d'opérateur(s) qui permettent de faire le lien entre le réseau national optique et le réseau local.

À l'heure actuelle, nous en sommes à la vérification par le département.

Une période réglementaire de gel commercial de trois mois est à respecter ensuite. Nous prévoyons une éligibilité à chaque foyer début 2023.

Vous pourrez tester votre éligibilité au service fibre dès le printemps prochain via la plateforme : www.prisme-fibre.fr.

Prochainement, une réunion publique sera organisée avec le prestataire pour vous présenter en détail les étapes du raccordement à votre foyer.



• Vidéo protection

État des lieux sur l'avancement des travaux du réseau.

Annoncée depuis quelques temps déjà, la mise en place du dispositif vidéo protection est opérationnel. Il a fallu faire des demandes de points de livraisons Enedis afin d'alimenter les différents matériels, faire placer les supports, relais... Comme vous l'avez certainement constaté, les candélabres et autres mâts servant de support sont donc équipés de caméras dont le modèle varie en fonction de l'utilisation. C'est pour cette raison que le mât du feu de circulation avait été remplacé par un mât d'environ six mètres de hauteur pour y positionner la caméra multi capteurs qui couvre toute cette zone.

Les incivilités et dégradations se multipliant malheureusement sur notre commune, ce réseau sera bien évidemment le bienvenu. Les images seront conservées 21 jours dans un local sécurisé dont l'accès sera limité au maire, Joëlle Lepetz, et au référent sécurité, Éric Bernard, qui suivront une formation à ce sujet.





LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS et barbecue... 9h-15h . Mairie

Samedi 22 octobre, le parking de la mairie accueillait la 2^e édition du marché des producteurs.

L'objectif : apporter au cœur du village une activité économique ponctuelle et offrir aux habitants l'accès à des produits locaux de qualité.

Pour dynamiser cette action, la commune offre un bon d'achat de 5€ à chaque foyer abergéois. Vous avez été une quarantaine à en profiter à chaque fois, soit un peu plus de 10 % des administrés.

Ce marché des producteurs se veut d'ailleurs un peu plus qu'un simple marché des producteurs avec une ambiance musicale et, pour ceux qui le désirent, une possibilité de se retrouver autour d'une barbecue pour déguster les produits achetés le matin.

Notre objectif est de programmer trois sessions par an. Ne rater pas le prochain ! Rendez-vous sur le complément numérique pour découvrir la variété des exposants dont certains vous surprendront.



Venez faire le plein de fruits et de légumes.



Pieds d'aubergines et de tomates ont été particulièrement prolifiques.



LA CULTURE, C'EST AUSSI DANS LA TÊTE !

Ce 8 octobre était également l'occasion de mettre à l'honneur un autre type de culture : celle de l'esprit au travers de notre bibliothèque municipale. Mise en place dans les années 50, elle était un point fort de notre programme.

Nous tenions à lui donner la place qu'elle mérite et pour cela nous avons mis les moyens nécessaires en augmentant le budget, en octroyant un volume horaire à notre secrétaire Hélène Despond afin qu'elle puisse la faire vivre, en intégrant le réseau des médiathèques du Grand Dole et en accueillant une équipe motivée de bénévoles.

Ils n'ont d'ailleurs pas été de trop pour épauler Hélène, face à l'ampleur du chantier pour réaménager les locaux, dépoussiérer les collections, informatiser le stock pour la gestion... Ce fut plusieurs mois de travail !



Le résultat est là avec en plus un accès facilité pour nos scolaires qui pourront également bénéficier des animations culturelles proposées par le Grand Dole.

Pour l'accueil, deux plages ont été privilégiées pour l'instant, en fonction des fréquentations observées : le mardi et le vendredi de 16h00 à 18h30 pour le public. Et pour ceux qui auraient une envie irrésistible de lire, n'hésitez pas à vous rendre à notre cabine à livres aménagée dans l'ancienne cabine téléphonique place Gaudiller.

*Envie de lire un livre immédiatement ?
Rendez-vous dans notre cabine à livres !*

ET SI VOUS CULTIVIEZ VOUS MÊME VOS LÉGUMES ?

C'est possible même si vous n'avez pas de jardins ou de compétences particulières grâce à nos jardins participatifs ! Cette opération, lancée en 2021 par Serge Vivine, a pour objectif de contribuer à la redynamisation de notre village et de créer un rapprochement entre les administrés, des plus jeunes, en particulier nos scolaires, au plus anciens qui sauront partager leurs expériences. La journée portes ouvertes du 8 octobre a pu rendre compte du succès de cette démarche et des évolutions à venir : les bacs étaient remplis de plantes diverses qui ont permis de récolter des dizaines de kilos de tomates et aubergines, une centaine de pieds de salades et des fraises à gogo dans le bac des élèves de l'école. Des plantes hivernales comme les poireaux sont en terre. Si l'activité ralentit en cette saison froide, elle ne s'arrête pas ! De nouveaux espaces sont en préparation.

Consultez la version en ligne pour en savoir plus. Et si vous souhaitez rejoindre l'équipe en place, n'hésitez pas ! Contactez le secrétariat de mairie.



ICI NOTRE ÉCOLE S'ÉLÈVE...

- 86 élèves fréquentent notre école qui comporte quatre classes.
- 12 PS et 13 MS : pour la classe de Fanny HANRARD aidée par Lily-Rose LEGRAND ;
- 9 GS et 8 CP : pour la classe de Valérie SOVANT ;
- 11 CE1 et 13 CE2 : pour la classe de Charlotte GUYON ;
- 10 CM1 et 10 CM2 : pour la classe de Céline CRIVELLI.
- Christine JEANNOT est à la disposition des classes une partie de la matinée.
- Insolite : Charlotte GUYON a été élève dans cette école d'Abergement-la-Ronce auprès des maîtresses qui sont devenues ses collègues cette année.



BON COUP DE FILET... LE TENNIS FAIT PEAU NEUVE !

Le court de tennis de la commune a été remis en état cet été, entre juin et août. Il faut dire qu'il en avait bien besoin !

Laissé à l'abandon, il a été nettoyé puis il a subi un démoussage approfondi avec application d'un fongicide. Les fissures ont été reprises et un fixateur élastomère a été appliqué sur l'ensemble du terrain. Celui-ci a ensuite été refait avec une peinture élastomère couleurs (violet et vert) identique aux courts de tennis de Tavaux. Les abords ont été refaits et en partie goudronnés. Les équipements ont été changés : filet et poteaux, bancs, tableau de scores, serrure codée. L'abri de l'entrée a connu un rafraîchissement nécessaire.

Opérationnel depuis le 1^{er} septembre, le court de tennis n'attend plus que vous, avec une surprise de taille ! Pour redynamiser son utilisation et offrir aux utilisateurs abergeois un éventail de pratique élargi, une convention été mise en place entre la commune et le club de tennis TSATGD (Tavaux Saint-Aubin Tennis Grand Dole) pour une mise à disposition des terrains de chacun.

Vous êtes intéressé par cette pratique ? Joueur confirmé ou débutant, rendez-vous sur le supplément numérique pour découvrir les abonnements et en apprendre davantage sur le processus de remise en état.



HUIT PETITES MAINS GRANDEMENT HABILES

Noah et Anaé en juillet ; Camille et Lise en août : nos jeunes en emplois-été ont fait un travail admirable pour améliorer notre cadre de vie et remplir à bien toutes les missions qui leur ont été confiées durant cette période de vacances scolaires. Autonomes et faisant preuve d'initiatives, ils ont été à la hauteur de nos attentes.

Vous retrouverez d'ailleurs un aperçu de leurs réalisations dans le supplément numérique qui accompagne cette publication.



REPAS DES AÎNÉS



35 ans ! C'est le temps que Paulette Sauvain a consacré à faire le bonheur des autres à la tête du Foyer Rural. Elle a passé tant de temps dans cette grande salle des fêtes qu'il nous a paru évident qu'elle porte son nom. Une inauguration émouvante, faite en présence de son fils Martial, son épouse Élodie et ses enfants Victor et Julie, et qui a tiré une larme chez nombre de ceux qui l'ont si bien connue.

Samedi 5 novembre, une centaine de convives était rassemblée pour le repas des Aînés.

Cette année, les membres du comité fêtes et cérémonies étaient pour présenter leur projet de rallye intergénérationnel par la voix d'Antoine Hiolin. Au rythme des plats servis par la Maison Ramel et des prestations du duo musical Souvenirs-Souvenirs avec Dany au chant et Lucien à l'accordéon électronique, les échanges ont été nombreux, avec des sourires sur les visages qui faisaient plaisir à voir.

Rendez-vous sur notre supplément numérique pour revivre ce moment convivial.





JACHÈRES FLEURIES ENRICHIES

Vous avez pu remarquer, au printemps et cet été, l'apparition de quelques jachères fleuries qui ont été appréciées de tous. Dans ces jachères, quelques artistes qui font partie du Comité Cadre de Vie nous ont fabriqué des hôtels à insectes en bois, peints avec de merveilleuses couleurs, qui ont été remarquées par le jury départemental du Jura pour le concours des villages fleuris.



POUR VOUS INFORMER PLUS HAUT EN COULEUR !

Comme vous l'avez constaté, le panneau d'information, installé sur la façade de notre ancienne boulangerie, avait rendu l'âme. Quand s'est posée la question du remplacement, la municipalité a fait le choix d'un panneau lumineux double face sur un nouvel emplacement, dans le sens de la circulation, pour faciliter et augmenter sa visibilité.

Mais là où son intérêt se justifie encore plus, c'est dans les possibilités d'affichage. En effet, ce panneau est capable d'afficher, sans modification, tout fichier image ou pdf. C'est pour nous un gain de temps important et la possibilité d'enrichir l'information avec des dessins pour en faciliter la lecture.

Cet outil est à la disposition de nos associations qui peuvent nous fournir leurs documents pour annoncer leurs manifestations. Quelques règles de conception sont néanmoins à respecter, comme la taille de l'écriture pour être lisible.

Vous les découvrirez dans le complément numérique de ce bulletin.

À noter qu'au vu des conditions climatiques de cet été, la jachère de la place des Prés-Clercs n'a pas pu pousser correctement. Elle a été refaite à l'automne.

Nous avons connu un été particulièrement sec et chaud. Heureusement, pour que vous puissiez profiter de ces espaces fleuris, et de tant d'autres sur le villages, notre équipe d'employés communaux, David, Ludo et Fred, avec l'aide de Théo, notre jeune apprenti (absent sur la photo) ont fait le nécessaire pour arroser les plantations, de manière raisonnée et dans le respect des directives préfectorales.

Ils ont ainsi pu "sauver les meubles" en espérant que l'année prochaine, les conditions météorologiques nous facilitent le travail.



ÉNERGIQUEMENT SOLIDAIRES PAR EXEMPLES

Le conflit en Ukraine, l'envolée des prix de l'énergie... Les raisons ne manquent pas pour nous inviter à la sobriété énergétique. Peu importe le crédit que l'on y apporte, deux raisons principales nous motivent à nous engager dans cette voie :

- Solidarité avec notre planète et la nécessité d'évoluer vers des sources d'énergie plus respectueuses. Cela passe d'abord par une maîtrise de notre consommation actuelle.
- Solidarité avec ceux qui rencontrent ou rencontreront des difficultés pour payer leurs factures. Ce n'est pas parce que notre budget le permet... que nous devons dépenser sans compter. Nous avons un devoir d'exemple. Le CCAS sera, bien sûr, à l'écoute de tout administré dans une situation délicate.

Comment agir à notre niveau ?... Vous avez déjà pu vous en apercevoir avec la coupure de l'éclairage public de 23h à 6h. Le remplacement des lampadaires à sodium par un éclairage LED commencera en 2023, par la rue de Samerey. À terme, ce sera tout le village qui sera équipé. Nos équipes de football ont besoin d'éclairage pour s'entraîner ; c'est pour cela que vous pouvez voir le stade éclairé. C'est une nécessité pour la poursuite de leur activité... Une pause aura lieu de décembre à mi-février. Nous sommes en réflexion avec nos associations de football pour un remplacement avec un éclairage LED. Ce sera l'occasion d'économies importantes avec une meilleure efficacité d'éclairage : en somme, une action gagnant-gagnant.

Dans nos bâtiments publics, nous faisons notre maximum pour rester au plus près des 19° recommandés par le ministère. La salle des fêtes ne sera chauffée que sur les périodes de location. Pour nos écoles, nous appliquons les directives du Grand Dole avec une température minimum de 20°.

Des relevés hebdomadaires des sondes nous permettent d'ajuster au mieux les réglages pour le bien-être de tous.

Par contre, nous avons fait le choix de maintenir une décoration sur le village grâce à nos équipements LED et parce qu'il faut bien un peu de lumière et de joie dans un avenir qui peut paraître bien sombre.



AGENDA
BLOCS NOTES
LES CONTACTS
PERMANENCES
ÉTAT CIVIL

ACCUEIL SECRÉTARIAT

- Mardi : 9h00 - 11h30.
- Mercredi : 9h00 - 11h30 et 15h00 - 17h30.
- Jeudi : 15h00 - 17h30.
- Vendredi : 10h00 - 13h00.
- Samedi : 9h30 - 11h00.

En dehors de ces horaires, l'accès à votre mairie est fermé. En cas de nécessité :

- Prendre rendez-vous par mail : mairie@abergement-la-ronce.fr
- ou : 03 84 71 40 19 aux horaires ci-dessous.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE MAIRIE

- Mardi (à) Vendredi : 9h00 - 11h00 et 14h00 - 16h00.

ACCUEIL BIBLIOTHÈQUE

- Mardi • Vendredi : 16h00 - 18h30.

DÉCHÈTERIE "HORAIRES D'HIVER"

- Lundi : 14h00 - 16h45. Mardi (à) Samedi : 9h00 - 11h45 et 14h00 - 16h45.

CARNET

Ils ont pointé le bout de leur nez :

- Ninon POUTHIER : 22 février.
- Ethan NAVEL : 15 avril.
- Cataleya WAWRZYNIAK : 21 septembre.
- Côme JACQUEMARD : 3 octobre.
- Serena BERGEROT : 7 octobre.
- Kamila MADI : 7 décembre.

• • •

Ils se sont dit "OUI" :

- François BETTINELLI & Joëlle PERNOT : 9 avril.
- Jimmy CEBALLOS & Océane BONNOT : 11 juin.
- Jérôme PLISSARD & Anissa BRAHMI : 25 juin.

• • •

Ils nous ont quittés :

- Colette PATIN : 8 février.
- André NOIROT : 29 avril.
- Renée GAUDILLER : 17 mai.
- Laurie VOSSOT : 1^{er} juillet.
- Rémy DESGRANGES : 13 juillet.
- Michel DONARD : 17 juillet.
- Jean GUYON : 14 septembre.
- André MONNIER : 12 décembre.
- Georges FOUJARD : 20 décembre.

CIVISME ET RAPPEL DE LA LÉGISLATION

Le civisme est le premier des gestes de bon sens entre citoyens pour garantir le bien-être de chacun. Il évite de recourir autoritairement à l'application du Code Rural ou du Code Civil. Rappelons ici quelques règles à respecter.

Nuisances sonores

- Les bruits de jour, comme de nuit, causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ou à la santé des habitants par leur durée, leur répétition ou leur intensité sont interdits. Réglementation selon Arrêté municipal n°AM 26-2021.



Dépôt sauvage

- Tout dépôt sauvage d'ordures, ou de détritiques, de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge d'ordures ménagères est interdite.



Obligation d'égagement

- Les propriétaires sont tenus de procéder à l'égagement des arbres dépassant sur la voie publique et entre riverains. Article R 116-2-5 du Code de la voirie routière.



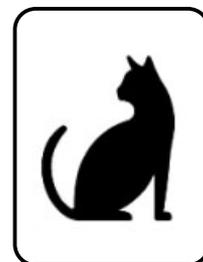
Animaux domestiques

- Réglementation selon Arrêté municipal AM N°25-2021. Il est interdit de laisser les chiens errer pour des raisons de sécurité et de respect vis-à-vis des propriétés voisines.

Les chiens ne doivent pas troubler la tranquillité des voisins, notamment par leurs aboiements.

De même, il est important de faire stériliser votre chat afin de lui apporter une meilleure protection contre un certain nombre de maladies, lui éviter des blessures et empêcher la prolifération des chats errants.

Petits animaux domestiques : il est interdit de les laisser divaguer afin d'éviter la prolifération et la gêne du voisinage...



Des dispositions législatives et réglementaires permettent de réprimer ces abus engageant la responsabilité civile des propriétaires.

Stationnement véhicules sur voies publiques

- Stationner sur un trottoir est une chose interdite par l'Article R417-11 du Code de la Route, car cela peut gêner la circulation des piétons et les contraindre à marcher sur la route, une action dangereuse pouvant provoquer de nombreux accidents.

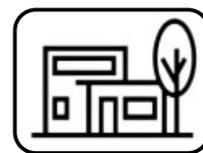


Urbanisme... J'ai un projet, je prépare un dossier de demande d'urbanisme !

Quels sont les travaux soumis à autorisation d'urbanisme ? Les constructions nouvelles, les piscines, les divisions parcellaires de terrain à bâtir.

Les travaux sur les bâtiments existants : les extensions, les modifications de l'aspect extérieur, les changements de destination. Toutes les informations utiles concernant la réglementation et le dépôt de dossier en ligne... Renseignements complémentaires :

- <https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme>



RETOUR SUR UN WEEK-END PARTICULIER

Samedi 2 et dimanche 3 juillet, notre village a connu une animation particulière grâce à la volonté de tous. Nous vous proposons un retour sur ces moments qui sont amenés à se renouveler.

Rendez-vous sur le supplément numérique pour davantage de contenu.

ÉTAT DE FAITS...

À l'Aberge, une fête ça se fête !

Dès l'après-midi et jusqu'au dimanche, vous avez pu vous divertir sur les stands de la fête organisée par le comité Fêtes et Cérémonies, sous l'impulsion de Rémi Scordo, son responsable.

Une fête avec un espace de restauration tenu avec brio par nos chasseurs abergeois et une ambiance musicale qui a donc ravi les oreilles de tous.

Deux éléments très appréciés de tous. Et enfin, pas de fête sans son feu d'artifice bien sûr !



DES STANDS ENSOLEILLÉS et tout le bazar exposé en musique !

Tout avait commencé samedi matin avec une kermesse organisée par l'Association des Parents d'Élèves. Sous la houlette de son président Christophe Huot, les membres de l'association et des bénévoles ont préparé une dizaine de stands avec ambiance musicale et pause gourmande à la buvette. Et pour couronner le tout, c'est un soleil radieux qui a accompagné parents et enfants pour cette matinée très réussie.

LES ANIMATIONS ONT SU TOURNER POUR FINIR EN BEAUTÉ

Dimanche matin, sur une proposition de Michel Albertini, quatrième adjoint, des voitures et motos anciennes "d'exception" se sont donné rendez-vous sur le parking de la mairie. De quoi créer une attraction très populaire et faire venir du monde de tout le Jura et même de plus loin...

